

PROGRAMME DE FINANCEMENT ET DE SOUTIEN PROFESSIONNEL POUR LES GROUPES DE MÉDECINE DE FAMILLE

Dossier médical électronique en GMF

Cette fiche concerne les responsabilités entourant le paiement des licences pour un logiciel de dossier médical électronique (DME) pour les médecins de famille et le personnel administratif et professionnel embauché par le groupe de médecine de famille (GMF) ou alloué par l'établissement, et ce, en fonction du statut du GMF.

1. Financement des licences DME pour le personnel administratif et professionnel

Autant pour le personnel embauché par le GMF que pour celui alloué par l'établissement, le financement des licences DME est assuré selon les modalités suivantes :

- GMF privé : le GMF est responsable de fournir les licences DME. Le financement octroyé pour le fonctionnement du GMF peut être utilisé pour couvrir les frais liés à l'implantation du DME et au coût de ses licences;
- GMF public : l'établissement est responsable de fournir les licences DME;
- GMF mixte :
 - o site privé : le GMF est responsable de fournir les licences DME. Le financement octroyé pour le fonctionnement du GMF peut être utilisé pour couvrir les frais liés à l'implantation du DME et au coût de ses licences;
 - o site public : l'établissement est responsable de fournir les licences DME.

2. Financement des licences DME pour les médecins de famille

Le financement des licences DME pour les médecins de famille œuvrant en GMF est assuré selon les modalités suivantes :

- GMF privé : financement par le biais de *l'Entente particulière relative aux services de médecine de famille, de prise en charge et de suivi de la clientèle*;
- GMF public : l'établissement est responsable de fournir les licences DME;
- GMF mixte :
 - o site privé : financement par le biais de *l'Entente particulière relative aux services de médecine de famille, de prise en charge et de suivi de la clientèle*;
 - o site public : financement par le biais de *l'Entente particulière relative aux services de médecine de famille, de prise en charge et de suivi de la clientèle*.